

# Projet Pedagogique Aspremont



## Présentation

L'œuvre organisatrice est le **SIVoM Val de Banquière**, dont le siège est situé au 21 bd du 8 mai 1945, à Saint André de la Roche.

Aspremont fait partie des 12 communes du SIVoM Val de Banquière et confie à ce dernier la gestion de l'accueil de loisirs destinés aux enfants âgés entre 3 et 12 ans.

## Situation géographique

L'accueil de loisirs se situe dans les locaux de l'École de la Prairie, route de Tourrette-Levens à Aspremont 04 92 08 43 46

La situation géographique de ce centre est particulière car il offre aux enfants une certaine quiétude, retirée du monde urbain.

Cependant Aspremont reste relié à Nice par une ligne de bus régulière (dont le groupe des grands aura l'occasion d'emprunter).

L'accueil de loisirs fonctionne durant toutes les périodes de vacances scolaires, sauf à Noël. Lors des vacances d'été, celui-ci est fermé à partir du 09 août 2019)

Sa capacité d'accueil varie en fonction des enfants inscrits, qui fluctue selon les périodes de vacances scolaires.

Les enfants accueillis proviennent essentiellement de la commune d'Aspremont.

Les horaires d'ouverture sont de 8h à 18h. L'accueil se fait de 8h à 9h30 et le soir de 16h45 à 18h.

## *Rappel des objectifs éducatifs de l'organisme*

- L'éducation à la citoyenneté ;
- L'éducation à leur santé ;
- L'éducation à la sécurité ;
- Développer, maintenir l'autonomie & être acteur de sa vie;
- Favoriser le développement des liens sociaux et lutter contre les exclusions et les discriminations ;
- Développer des actions de développement des compétences psychosociales ;
- Soutenir la fonction parentale;
- Renforcer et développer l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de handicap dans les structures de loisirs.



## ***Les objectifs pédagogiques***

### **Pour les enfants en situation de handicap**

- **Inclusion des enfants à besoins spécifiques dans un milieu ordinaire**
- Accéder à un accompagnement adapté pour mieux communiquer avec les autres, s'exprimer, s'amuser et s'éveiller.
- Accéder aux activités de loisirs proposées au sein de l'accueil de loisirs.

### **Développer des attitudes citoyennes « La Citoyenneté »**

Un citoyen est une personne qui pense ! Il faut donc permettre aux enfants de s'exprimer

- En développant leur esprit de réflexion

Développer l'échange ; demander leur avis, théâtre expression individuelle ;

- En permettant à l'enfant d'être acteur de son centre

Responsabiliser sur les fonctions et les tâches dans le centre, Impliquer dans la vie du centre, respect des lieux, éviter le gaspillage.

- En permettant aux enfants de s'initier à la vie démocratique

Délégués, votes, découvrir les institutions, faire des choix et faire accepter les choix majoritaires

- En développant leur sens civique

Droits et devoirs, respect de l'environnement, respect de l'autre, développer des intérêts communs, respect des idées, découvrir, comprendre et accepter des différences.

### **Favoriser les liens sociaux « La socialisation »**

- Faire accepter les différences dans le groupe

Mixité des équipes, faire découvrir les différentes cultures, jeu collectif

- En permettant aux enfants de respecter des règles

Créations de règles de vie avec les enfants, donner du sens aux règles, règle de vie règle de jeu

- En développant la solidarité entre enfant

Partage, esprit de groupe, Jeu d'entraide et de coopération

### **Favoriser l'autonomie**

- En développant la créativité et l'imaginaire

Créations artistiques, sculptures, atelier contes, chants, danses

- En développant la responsabilité de chacun

Gestion libre du matériel, préparation et rangement des ateliers

- Geste de la vie quotidienne



Déplacement dans le centre, ranger ses affaires, choisir ses ateliers, gestion personnelle du rythme de la journée, lors des repas au self se servir seul, remplir la carafe, poser son plateau.

Trois arbres pédagogiques avec plusieurs branches ont été créés.

- La Citoyenneté
- L'Autonomie
- La Socialisation

A la fin de chaque journée les animateurs font vivre l'arbre, ils complètent la branche(s) concernée(s) en fonction du type d'activité choisie.

Cet outil a pour but d'investir les animateurs dans une logique évaluative.

## ***Objectifs pour l'équipe pédagogique***

### **Garantir la sécurité physique**

Les animateurs doivent connaître la législation en vigueur.

En cas d'incendie, d'accident dans le centre, en bus, à la piscine, à la mer, en balade, etc..., l'animateur devra calmer les enfants, ne pas montrer sa panique et appliquer les consignes de sécurité.

**L'animateur** comme les enfants, doit avoir une tenue adaptée à l'activité sportive.

**L'animateur** devra être vigilant tout au long de la journée : compter les enfants qu'il a sous sa responsabilité, de façon régulière, repérer les endroits dangereux, signaler à la directrice, qu'il sort en promenade, où et avec quels enfants.

**Avant le départ en sortie**, l'animateur emportera avec lui les fiches sanitaires des enfants.

Il devra indiquer sur feuille le nombre d'enfants, d'encadrants, ainsi que le lieu exact de la sortie, l'heure de départ et d'arrivée.

**L'animateur** emportera avec lui, la trousse à pharmacie, à chaque sortie, même sur Aspremont.

A chaque soin apporté à un enfant, l'animateur remplira le registre d'infirmerie.



**Pendant les périodes de vacances, plusieurs enfants allergiques seront accueillis dans le centre, (allergie, fruits à coque, kiwi).**

Lors de la réunion de préparation, le **protocole d'accueil individualisé** sera présenté à toute l'équipe.

Une copie des protocoles se trouvent dans l'armoire rouge de la salle d'activité ainsi qu'à la cantine.

Dès le premier jour du centre, **la trousse d'urgence** sera vérifiée et tous les animateurs et le personnel de cantine en auront pris connaissance.

Par rapport à l'allergie que présente le cas des enfants, cité ci-dessus, il sera expliqué aux enfants la raison pour laquelle, un repas spécifique leur sera servi.

Cette démarche a pour but de ne pas mettre les enfants concernés par l'allergie à l'écart. Ceci pourra déboucher, si besoin, sur un temps d'échanges à propos de l'allergie ou plus largement sur le fait d'accepter la différence de l'autre.

Le menu de la société de restauration sera envoyé par mail à la famille de ces enfants, afin que la maman, comme elle le souhaite, puisse préparer un repas similaire à celui servi à la cantine.



## GARANTIR LA SECURITE AFFECTIVE ET MORALE

« *En améliorant l'accueil des enfants et des familles* »

La qualité de l'accueil de chacun et la réponse aux inquiétudes permettront une meilleure adaptation de l'enfant et rassureront les parents.

- ✓ L'accueil doit rester le reflet de la journée.
- ✓ L'accueil doit être efficace, bref, chaleureux et dynamique.
  - Etre actif au moment de l'accueil (ne pas attendre que le temps passe, ce n'est pas un temps de relâche, c'est le seul moment de la journée où **les parents nous voient !**)
  - Créer une ambiance agréable, calme et neutre qui favorise les moments d'échange, d'insouciance et de partage.
- ✓ L'enfant doit se reconnaître dans le groupe et exister en tant qu'individu afin que celui-ci soit valorisé.
- ✓ Nous serons vigilants aux interactions entre les enfants et qu'ils soient capable d'accepter la différence de chacun
  - Connaître les prénoms de chacun.
  - Mettre en place des ateliers à thèmes, des activités courtes et au choix.
  - Utiliser des moments informels pour chanter, danser, raconter des histoires.
  - Ne jamais mettre un enfant en échec.

## LA PLACE DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP AU SEIN DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Bien que l'accueil de loisirs d'Aspremont ne soit pas une structure spécialisée, des enfants en situation de handicap y sont accueilli depuis juillet 2016 pour pouvoir répondre aux besoins des familles, et permettre à tous les enfants d'accéder aux loisirs.

Afin de répondre aux objectifs fixés (augmenter le nombre d'animateurs référents et disposer d'un animateur référent sur la commune d'Aspremont). Karine BRUNI « animatrice référente handicap » a commencé sa formation en octobre 2016 et actuellement « coordinatrice du projet sur le secteur des collines. » Mme Malaussena commence également sa formation d'animatrice référente suite à un accroissement significatif de demande d'accueil d'enfants différents.



## **Sensibilisation de l'équipe**

- L'équipe d'animation sera informée des spécificités du handicap de l'enfant et des précautions éventuelles à prendre.

Elle sera informée des capacités et des difficultés rencontrées par l'enfant.

Les informations médicales diffusées à l'équipe se limiteront à celle nécessaires au fonctionnement de l'accueil.

## **SENSIBILISER LES ENFANTS AU LIEN EXISTANT ENTRE LA SANTE ET L'HYGIENE DE VIE**

L'enfant devra prendre conscience de la nécessité de respecter son corps.

L'animateur rappellera les principales règles d'hygiène.

- ✓ Comme le lavage des mains avant et après chaque repas.
- ✓ En ayant un comportement correct à table (tenue, façon de manger...)

Le passage aux toilettes : il se fait à des moments précis de la journée, un animateur est présent pour aider et surveiller afin de prévenir les bousculades.

Le lieu doit rester propre et agréable (les papiers sont à mettre dans la poubelle et non par terre).

Si un enfant a besoin d'aller aux toilettes en dehors de ces moments fixes, il doit le demander à un animateur qui surveillera les allées et venues.

**Le temps du repas** et l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne doit être un moment privilégié de convivialité, de récupération, fait :

- de partage, d'échanges et doit se faire dans le respect aussi bien humain que matériel (politesse, éviter le gaspillage alimentaire etc...).
- Les plus petits peuvent manger avec les plus grands (frères et/ou sœurs, copains).
- Utilisation de couteaux pour les plus jeunes.

Les animateurs ont un rôle éducatif important, mise en place des règles de vie quotidienne, éveil aux goûts et à la santé.

Un grand nombre d'enfants se retrouvent ensemble dans la salle du réfectoire, il est important de gérer au mieux ce moment.

- ✓ faire apprécier au mieux ce temps de retrouvailles, de discussions dans une ambiance sereine



Nous faisons appel à la société S.N.R.H, Société Niçoise de Restauration et d'Hôtellerie, pour la livraison de repas chauds au centre de loisirs et de pique-niques en cas de sortie toute la journée.

### **Les partenaires**

Etre disponible auprès des parents matin et soir pour répondre à leurs questions...

Inciter la participation des parents dans la collecte de fournitures diverses, pour les activités.

Intervenant TORBALL ANICES ; sensibilisation au handicap.

Association « label abeille » : médiation animale

Les communes d'Aspremont, Saint Blaise, Castagniers, la ville de Nice et la CAF.

Différentes communes sollicitées en fonction des sorties organisées pendant l'année

### **OUVERTURE DE L'ALSH D'ASPREMONT LES MERCREDIS :**

- Depuis le 11 septembre 2019 la commune d'Aspremont et le SIVOM VAL DE BANQUIERE ont ouvert un accueil de loisirs pour les enfants de la commune de 3 à 11 ans. Le maintien d'un accueil et d'un départ échelonné a été souhaité par la commune d'Aspremont, afin de satisfaire les besoins des familles.
- Tout le long de l'année, les équipes d'animation mettront en place des projets et activités pédagogiques tels que :
- Renaud Diano référent de la petite ferme de l'ABADIE nous accueille pour une visite interactive à la découverte des animaux de la ferme : atelier nourrissage, entretien des enclos et des cages.....toute l'année.
- Ateliers contes et légendes : fabrication de décors, création de costumes, mise en scène.....
- Activités sportives, manuelles.....afin de répondre aux besoins des enfants et des objectifs éducatifs de la collectivité.
- 1 fois par mois une sortie sera prévue tout le long de l'année en fonction des différents thèmes.



## **LE FONCTIONNEMENT**

### **L'organisation auprès de l'équipe d'animation**

L'élaboration du projet pédagogique

Une réunion soutenue de préparation et de fonctionnement, a eu lieu, afin de bien répartir les tâches et les règles de chacun.

Le projet pédagogique a été réalisé avec une partie de l'équipe.

En revanche les remarques et les difficultés seront prises en considération au fil des périodes de vacances et seront rajoutées au projet pédagogique.

La formation des membres de l'équipe : Si l'équipe est composée de stagiaire(s), alors des rencontres seront organisées pour apporter des conseils professionnels

### L'équipe d'encadrement

Le rangement des salles est primordial afin que les activités soient de qualité et structurées et permettant ainsi le respect du matériel, évitant le gaspillage.

Un bilan de fin de séjour est prévu avec l'ensemble de l'équipe.

### **L'organisation auprès des enfants**

L'accueil et le petit déjeuner se feront à partir de 8h et jusqu'à 9h30.

Nous achetons de quoi proposer aux enfants qui le souhaite un petit déjeuner (le matin jusqu'à 9h30) et prenons en charge le goûter. FELIX POTIN.

La tenue d'un cahier de traçabilité des aliments donnés nous permet de pouvoir nous retourner en cas d'intoxication alimentaire.

L'animateur chargé de préparer le petit déjeuner, veillera à ce temps et accompagnera les enfants pour leur vaisselle et le nettoyage de leur bout de table (il pourra être relayé par un membre de l'équipe si besoin était).

*La collation du matin est le premier temps en commun de la journée, il est important qu'il soit un moment de convivialité.*

Des jeux de présentation seront proposés aux enfants afin que chacun fasse connaissance.



Une activité matinale sera proposée.

En fin de matinée, nous nous retrouverons tous ensemble autour d'un jeu, de chants, de musique...

Le repas se fera de 12h à 13h, après un retour au calme.

Pour le groupe des 3-5 ans, la sieste sera proposée, en fonction de l'âge de l'enfant, ou à la demande des parents.

Il faudra veiller au respect du sommeil de chacun. Le réveil est individuel, chaque enfant a un rythme qui lui est propre et certains ont davantage besoin de sommeil pour récupérer.

Un animateur assure l'accueil des enfants : pour montrer l'exemple, on chuchote et les enfants feront de même.

Pour le Groupe des 6-11 ans, un temps calme est proposé, et les enfants ont à disposition : jeux de société, kaplas, livres, musiques douces, tapis de repos

En début d'après-midi, une nouvelle activité sera proposée aux enfants :

Entre 16h30 et 17h, c'est le moment du goûter, à partager avec convivialité.

A partir de 16h45, départ échelonné des enfants.

Pendant ce temps, les animateurs devront rester vigilants face au comportement agité de certains enfants, c'est la fin de la journée, l'arrivée des parents peut provoquer chez quelques-uns, une certaine excitation.

C'est un moment de va-et-vient, entre les parents qui entrent dans la cour et qui en repartent avec leur enfant, qui ne doit pas distraire l'équipe d'animation.

Même s'il est important de renseigner les parents sur la façon dont s'est déroulée la journée de leur enfant, chaque animateur doit garder un œil sur les enfants.

Ces horaires sont proposés à titre indicatif en tenant compte du rythme de vie des enfants. Ils demeurent souples et ne sont pas sans évolution possible en fonction du programme.

Les locaux seront présentés aux enfants en début de chaque période de vacances : salles d'activité, toilettes, cours... Des panneaux-dessins seront mis en place sur les murs.



## **Les activités**

Adaptation des activités, des horaires, de l'alimentation en fonction des conditions climatiques, du degré de fatigue...

L'accueil de loisirs se situe sur la commune d'Aspremont, lieu calme, nous permettant de découvrir les ballades ainsi que la nature et d'exploiter les ruelles du village pour organiser divers jeux de piste adaptés à chaque âge.

La commune d'Aspremont accueille le cinéma itinérant mis en place par le Conseil Général. Les enfants en bénéficieront pendant les vacances et les mercredis.

Le bus de ligne N°76 donnera la possibilité aux plus grands d'aller à Nice, au canal de Gairaut, Mamac...

### **Difficile de faire un choix parmi l'immense palette d'activités accessibles aux enfants !**

Des propositions d'interventions sportives auront lieu à chaque session.

Il n'y a aucune obligation ce ne sont que des suggestions proposées par le service des sports du Sivom Val de Banquière.

, Alexandra IERACE licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Mlle NIHOTTE Véronique licence Staps & Mlle DRAGONI Fanny BPJEPS activités physiques pour tous et référent enfants différents du SIVOM encadreront certaines activités

Afin de profiter des vacances autrement, les enfants d'Aspremont ont la possibilité de partir en séjour ou mini séjour organisé par le SIVOM VAL DE BANQUIERE tout au long de l'année.



## L'animateur et l'animateur référent

L'équipe pédagogique est composée de :

- **Karine BRUNI** directrice ACM des mercredis, coordinatrice projet enfants à besoins spécifiques sur le secteur des collines, diplômée BAFD
- **ESTELLE Mélanie** directrice ACM périscolaire et vacances des 3-11 ans, MASTER MEEF équivalent BAFD
- **LAVOCAT Laurence**, animatrice, diplômée BAFA
- **MALAUSSENA Laurence**, animatrice, diplômée BAFA
- **HOLZERNY Karine**, animatrice, diplômée BAFA
- **BIROT Paoletta**, animatrice stagiaire

L'animateur a pour mission la gestion de la vie quotidienne des enfants.

Il a ainsi sous sa responsabilité un groupe de mineurs dont l'effectif dépend de la tranche d'âges accueillie et des activités proposées.

Assurer la sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés

Assurer les soins

Participer au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur dans le respect du cadre réglementaire des accueils de loisirs ;

Remise en question des compétences professionnelles



## **Le rôle des directrices**

Leur rôle principal est de garantir le bon fonctionnement du séjour pour tous, dans le respect de la législation.

Leurs fonctions sont de :

- coordonner et accompagner l'équipe d'animation,
- garantir le projet pédagogique,
- de garantir sa mise en œuvre dans le fonctionnement,
- de garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants,
- de nommer une animatrice possédant l'AFPS, référente de l'enfant présentant une allergie
- de respecter le projet commun,
- d'assurer le suivi des membres de l'équipe,
- de décider après consultation.

## **En sortie, l'animateur doit :**

**Toujours prévoir :** Une sortie se prépare !

L'animateur doit préparer la veille de la sortie :

- au moins deux pharmacies, une pharmacie par groupe.
- les fiches sanitaires des enfants qui partent en sortie
- les numéros de téléphone des autres animateurs en sortie, de la directrice (06.26.46.37.96), du Samu (15), des pompiers (18).
- Les glacières, si besoin. Bien nettoyer celles-ci dès le retour au centre.
- 

## **Avant de quitter le centre :**

- vérifier que chaque enfant ait une casquette
- vérifier que chaque enfant ait une gourde d'eau.

## **Pendant la sortie :**

L'animateur doit toujours respecter l'itinéraire donné à l'équipe d'animation, et ne doit pas sortir seul avec un groupe d'enfants.

Dans le bus :

Tout le monde s'assied et met la ceinture de sécurité.

L'animateur compte les enfants à la montée du bus et à la descente.



### Lors des déplacements à pied :

Utiliser le bord droit de la chaussée en rang par deux, en utilisant le bas-côté de la chaussée ou les trottoirs.

Dans le cas où la route empruntée ne possède pas de bas-côté et où la circulation semble dangereuse, marcher sur la partie gauche de la chaussée et en file indienne ; dans tous les cas, un animateur devant et un autre derrière.

Pour faire traverser une route, les animateurs se positionnent sur la chaussée, un de chaque côté et face à celle-ci dans le sens des voitures.

Mettre en tête et en fin de convoi des enfants calmes et responsables.

Avant le départ, expliquer aux enfants la manière de circuler sur la route.

Il est bien sûr interdit de dégrader tout lieu ou structure.

Il se doit de ramasser les papiers ou déchets lors d'un pique-nique.

### A la piscine :

Remplir la fiche nominative (nom, prénom, enfant nageur/non nageur) et la remettre au maître-nageur. Porter un maillot de bain-slip.

Se mouiller avant de pénétrer dans la piscine.

Ne pas courir, ne pas se pousser, ne pas se couler.

Ecouter les consignes du maître-nageur ou le coup de sifflet en cas d'évacuation du bassin. Les animateurs se baignent avec les enfants.

8 enfants par animateur dans l'eau. (+ 6 ans)

5 enfants par animateur dans l'eau. (- 6 ans)

### **L'animateur dans l'équipe d'animation**

Certains points sont importants à respecter, afin qu'un bon esprit d'équipe persiste.

*La réglementation concernant le temps de pause des animateurs est de 20 min réparties sur la journée ou 20 min après le repas.*



*La pause cigarette n'est pas un droit. Si un membre de l'équipe a des doutes quant à sa capacité à renoncer avec bon sens à une pause cigarette quand sa présence est importante avec les enfants ou l'équipe, alors son attitude n'est pas compatible avec les tâches pour lesquelles il est employé.*

*Cependant, la tolérance doit être de mise sur ce sujet dans la mesure où cette pratique n'a pas lieu devant les enfants, qu'elle ne gêne pas les autres membres de l'équipe et qu'elle n'occasionne pas de surcroît de travail répété pour les collègues.*

*Il en va de même pour les téléphones portables. Tout est dans la communication est dans le respect mutuel.*

- **le respect des horaires :**

D'arrivée, de pause (pendant le temps calme), de départ.

En cas de retard, de problème, l'animateur devra en avvertir au plus tôt la directrice ou l'adjointe.

ESTELLE Mélanie : 06 26 46 37 96

Karine Bruni : 06.20.30.02.23

Centre : 04.92.08.43.46

- **le respect des enfants :**

Dans la façon de s'adresser à eux : par les paroles, par le comportement.

*Le respect entraîne le respect, la politesse entraîne la politesse.*

- **le respect des parents :**

Ne pas perdre de vue le fait que souvent les parents jugent les animateurs pendant l'accueil du matin et du soir.

Si un quelconque problème survenait, l'animateur devra en discuter avec la directrice avant d'en parler directement avec la famille.

Le jour de l'installation du centre, vous viendrez avec des propositions d'activités différentes, ou/et une suite de séances pour un projet plus long.

Ces activités doivent être liées le plus possible au thème.



Devront être envisagées des activités manuelles : modelage, collage, peinture, découpage mais aussi des activités de jeux de groupe.

### **L'organisation du matériel :**

Après une activité, l'animateur pourra laver de suite le matériel (pinceaux, rouleaux...) au lavabo des sanitaires.

Si cela n'est pas possible de suite, il devra tout mettre à tremper dans un bac, sans oublier de tout nettoyer avant la fin de la journée.

Les enfants devront collaborer à la remise en état des salles.

*L'usure du matériel est normale. La dégradation est inadmissible*

### **Au niveau des locaux :**

L'accueil de loisirs se fait dans l'école d'Aspremont, route de Tourrette-Levens. Il est important de faire visiter les locaux aux enfants afin qu'ils aient des repères (salle, WC, porte-manteaux...).

L'accès de l'infirmerie est interdit aux enfants non accompagnés d'un animateur.

Veiller à ce que les enfants ne déambulent pas dans les locaux.

Veiller à ce que les enfants n'aillent pas aux toilettes à plusieurs sans encadrement.

Ne pas fumer dans les locaux, ni devant les enfants

### **Les critères d'évaluation**

L'équipe de direction rencontrera dès la fin de la première semaine, le(s) stagiaire(s), pour faire le point sur leur vécu, difficultés afin de leur donner des conseils, des orientations pour la suite de leur stage pratique.

L'animateur démontrera qu'il a intégré la notion de responsabilité :

- en menant un projet d'activité, en respectant toutes les normes de sécurité
- en ne faisant aucune préférence entre les enfants
- en donnant le matin un effectif juste



- en comptant régulièrement durant la journée, les enfants.

L'animateur démontrera sa capacité à travailler en équipe :

- en étant à l'écoute des autres

L'animateur démontrera qu'il sait prendre en charge des temps de la vie collective :

- en respectant la journée type
- en respectant et en faisant respecter les règles de vie
- en préparant et en rangeant le matériel d'activité
- en respectant le temps calme.

L'animateur démontrera qu'il sait gérer le rythme de vie de l'enfant :

- en alternant des activités physiques et des activités calmes.

Ex de critères d'évaluation en rapport avec les objectifs du PP

Objectifs pédagogiques	Objectifs intermédiaires	Objectifs de fonctionnement	Exemples de critères d'évaluation
Développer les attitudes citoyennes	En développant leur esprit de réflexion	Développer l'échange, demander leurs avis	Les enfants ont-ils pu s'exprimer, faire des choix ?
Favoriser les liens	Faire accepter les différences dans le groupe	Mixité des équipes, jeu collectif...	Les enfants ont-ils pu créer des liens ?
Permettre aux enfants d'évoluer en collectivité tout en s'épanouissant individuellement	Etablir des règles de vie de manière ludique avec les enfants	Proposer aux enfants en début de séjour, des ateliers ludiques autour des règles de vie (jeux de rôle, mimes, photos, charte)	Les ateliers de création, des règles de vie ont-ils été menés au début du séjour ? De quelles façons ?



Favoriser les apprentissages pour permettre aux enfants d'être autonomes	Permettre aux enfants d'apprendre à être autonomes lors des temps de la vie quotidienne	Laisser le temps aux enfants d'acquérir et de pratiquer des gestes de la vie quotidienne sans l'aide de l'adulte (gestes liés à l'hygiène et à l'alimentation, s'habiller)	Les enfants ont-ils eu le temps d'acquérir et de pratiquer les gestes de la vie quotidienne sans l'aide de l'adulte au cours du séjour ?
Permettre aux enfants de développer leur créativité et de s'exprimer	Proposer des activités où les enfants pourront s'épanouir au sein du groupe	Proposer au cours du séjour, des jeux impliquant la participation des enfants de manière collective (jeux sportifs, jeux de piste, tournois, grands jeux, inter-centre...)	Les enfants ont-ils eu la possibilité de participer à des jeux collectifs au cours du séjour ? Lesquels ?
Sensibiliser les enfants au lien existant entre la santé et l'hygiène de vie	Attirer l'attention sur le lien existant entre la santé et les temps de repos	Dire aux enfants, au cours du séjour, que le moment du temps calme après le repas est important pour la digestion	Les enfants ont-ils participé volontairement au temps calme ?
Organiser un mode de fonctionnement permettant de respecter les différents rythmes de vie des enfants	Adapter les temps de repas aux rythmes des enfants	Adapter le mode de service des plats, au cours des repas, en fonction des âges des groupes d'enfants (plats servis à table pour les 3/6 ans et self-service pour les 6/11 ans)	Les enfants de 6/11 ans arrivent-ils à être autonomes avec un plateau ? Les enfants de 3/5 ans arrivent-ils seuls à se servir d'un couteau ?



## **La sécurité au centre : Les premiers soins**

*Se laver les mains avant tout soin.*

### **Ecorchures, égratignures :**

Bien nettoyer la plaie avec le spray antiseptique à l'aide d'une compresse.

### **Hématomes, coups :**

Appliquer la pommade d'Arnica.

### **Saignements de nez :**

Comprimer la narine au moins 5 minutes, en laissant la tête en position normale.

### **Maux de tête, maux de ventre :**

Essayer l'eau sucrée (psychologique), repos à l'ombre 5 à 10 minutes.

### **Sable dans les yeux :**

Nettoyer à grande eau, finir avec une dosette de sérum physiologique.

### **Piqûres d'insectes :**

Appliquer la crème apaisante, destinée aux piqûres d'insectes.

Pour votre propre sécurité, tous les soins doivent être effectués avec des gants.

## **Les moyens**

### **Humains**

Selon les périodes de vacances l'équipe peut se composer de :

6 à 10 animateurs selon les effectifs.

- Personnel de service :

Trois agents techniques assurent la mise en place de la salle de restauration, ainsi que la préparation des repas.

Ces personnes s'occupent également du nettoyage des locaux de l'établissement pour le bien être de tout le monde.



## Matériels

- La mairie nous met à disposition les locaux suivant :
  - 1 salle d'évolution (plurivalente)
  - 1 salle de restauration
  - 2 cour extérieur primaire dont une avec préau
  - 1 cour maternelle avec préau
  - des toilettes primaires et maternelles
  - un dortoir
  - 3 salles d'activités

## Conclusion

Au sein du Sivom Val de Banquière, une dynamique existe et permet véritablement la mise en place d'échanges sur le plan intercommunal, à travers divers projets comme :

- le projet inter-centre
- la mise en place de passerelles entre les divers lieux d'accueil des enfants : crèche, RAM (assistantes maternelles), école
- La place de l'enfant en situation de Handicap au sein de l'accueil de loisirs

